

**PRE-INSCRIPTION OBLIGATOIRE POUR
PARTICIPER A LA COLLECTE DE VOS PRODUITS
PHYTOSANITAIRES NON UTILISABLES (PPNU)**

COLLECTE PREVUE SUR MAI 2010

COORDONNEES DU DEPOSANT

Nom de l'exploitant :

Adresse :

Raison sociale :

Code Postal :

Commune :

Tél :

Fax :

E-mail :

QUANTITÉ TOTALE DE PRODUITS A ELIMINER

kg

Estimation du poids des produits avec le pictogramme Adivalor :



kg

SITE CHOISI POUR LA COLLECTE (voir carte ci-dessous)

sous réserve que les quantités déclarées soient suffisantes pour la mise en place de la collecte sur ce site

Après plusieurs collectes de déstockage financées par la filière et les Agences de l'Eau, un mode d'élimination pérenne des produits non utilisables se met en place. Il bénéficie d'un financement, prenant en charge le transport et l'élimination des PPNU, dans le cadre de la filière ADIVALOR. Seuls les produits mis en marché par les sociétés adhérentes, reconnaissables grâce au pictogramme apposé sur leurs emballages, seront éliminés gratuitement.



Pour autant, la reprise des "vieux" PPNU n'est pas interrompue mais la filière ne peut pas assumer le financement de leur élimination sans votre participation.

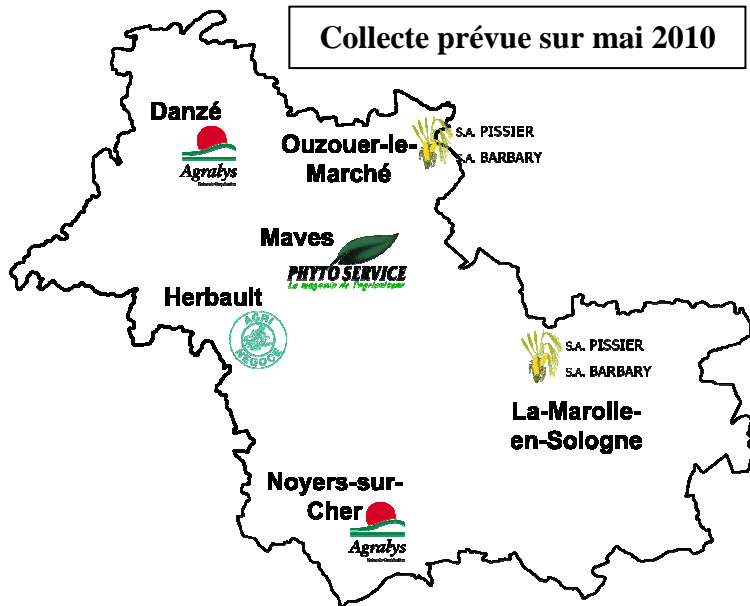
Date :

Signature :

**Retourner cette demande
avant le 12 mars 2010 à :**

Chambre d'Agriculture 41
11, 13, 15, rue Louis-Joseph Philippe
41018 Blois
Tel : 0254557474 – Fax : 0254552001

Collecte prévue sur mai 2010



Règlement obligatoire sur place

**Conditions
financières**

Conditions financières	Tri et collecte des produits	Coût transport et élimination en € HT/kg	Coût total en €
PPNU avec pictogramme	Forfait accès collecte = 10 € HT	Pris en charge ADIVALOR	10 € HT *
PPNU sans pictogramme		2 € HT/kg	10 € HT + 2 € HT/kg
Arsénite de soude **		5 € HT/kg	10 € HT + 5 € HT/kg

* sauf si apport supérieur à 100 kg. Dans ce cas, facturation de 2 € HT/kg à partir du 101^{ème} kg.

** Promopyral, Pyral Rep, Pyraldor, Pyralesca, Pyralivor, Pyralumnol, Pyredur, Grapyral, Medipyril, Midipyril, Pyralion, Pyarsène, Pyratoxil, Anhiver